



MILLENNIUM CHALLENGE ACCOUNT MOROCCO

وكالة حساب تحدي الألفية-المغرب

MARCHÉ DE SERVICES DE CONSULTANTS

DP/QCBS/MCA-M/LI-04/Compact\_PP-02

# Gestionnaire du Fonds chargé d'appuyer l'Agence MCA-Morocco dans la mise en œuvre, la gestion, le suivi et la clôture des activités du Fonds des Zones Industrielles Durables –FONZID-

Réunion d'information  
Préparatoire à la soumission des propositions

- 20 avril 2018-



# Plan

01

## Volet technique

Présentation des termes de référence : contexte, objectif et étendue de la mission, durée, période et livrables de la mission ainsi que l'équipe à mobiliser pour cette mission.

02

## Volet administratif

Description du processus de passation des marchés selon les lignes directrices de MCC.

03

## Volet fiscal

Présentation des dispositions fiscales pour les consultants.

# Aperçu sur le Compact II

<b>Enveloppe budgétaire</b>	<b>450 millions de dollars, à laquelle s'ajoute une contribution du Gouvernement du Royaume du Maroc d'au moins 15%</b>
<b>Date de signature</b>	<b>30 novembre 2015</b>
<b>Période d'exécution</b>	<b>5 ans à partir de la date d'entrée en vigueur</b>
<b>Date d'entrée en vigueur</b>	<b>30 juin 2017</b>

# Aperçu sur le Compact II

## Analyse des contraintes majeures à la croissance économique

### Faible qualité du capital humain:

Le système d'éducation et de formation ne répond pas aux besoins du secteur privé.

### Distorsions Microéconomiques:

- Faible productivité du foncier
- Rigidité de la réglementation du marché du travail
- Perception de la pression fiscale élevée
- Lenteur du système judiciaire

Déficit de coordination



# Aperçu sur le Compact II

## Composantes des projets

### *EDUCATION ET FORMATION POUR L'EMPLOYABILITÉ*



EDUCATION SECONDAIRE



FORMATION PROFESSIONNELLE



EMPLOI

### *PRODUCTIVITÉ DU FONCIER*



FONCIER INDUSTRIEL



FONCIER RURAL



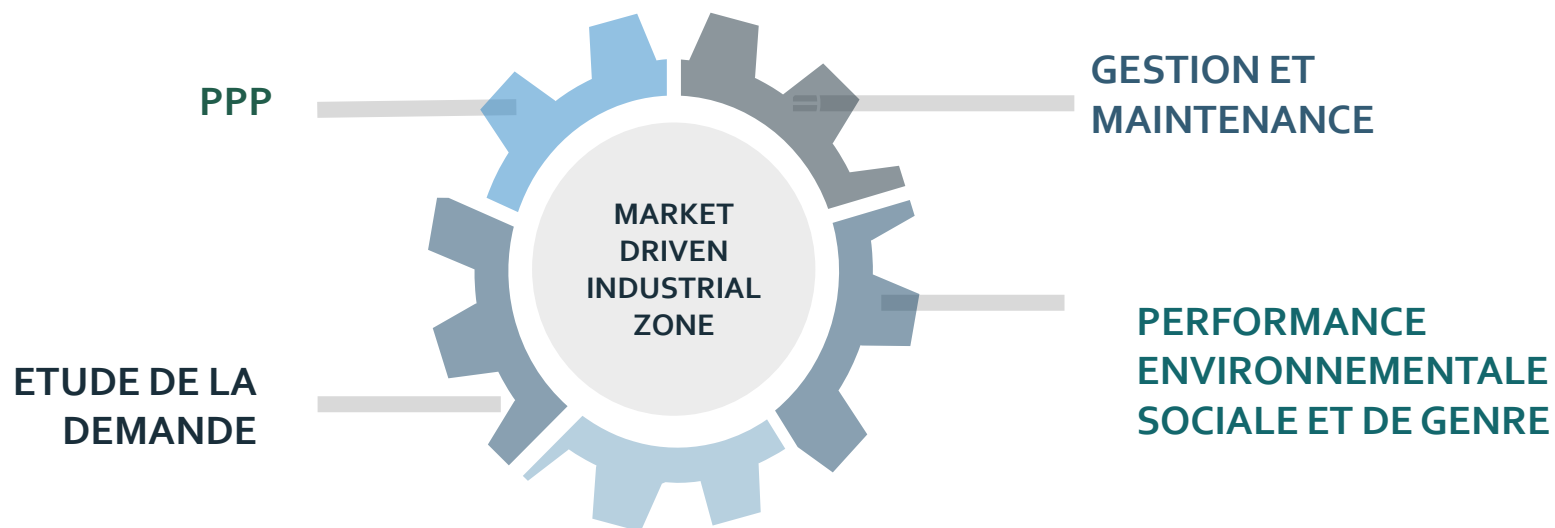
GOUVERNANCE



# Activité « Foncier industriel »-Approche



- Développer et tester un nouveau modèle de revitalisation et de développement des zones industrielles au Maroc, tirée par la demande et privilégiant le partenariat public-privé (PPP)
- Améliorer la durabilité et la gouvernance des zones industrielles



Planification	Aménagement	Gestion	Requalification
Etat	Etat	Etat	Etat

Planification	Aménagement	Gestion	Requalification
Etat	PPP (Etat/Privé)	Privé	Etat/Privé

# Activité « Foncier industriel »- Trois composantes

## Composante 1: Réforme

Assistance technique  
Cadre légal  
Etude de la demande

## Composante 2: Démonstration-Sites pilotes

Développement/revitalisation de trois zones industrielles

## Composante 3: Financement

Amélioration de la durabilité et de la productivité des zones industrielles à travers le Fonds des zones industrielles durables –FONZID-

# Plan

01

## Volet technique

Présentation des termes de référence : contexte, objectif et étendue de la mission, durée, période et livrables de la mission ainsi que l'équipe à mobiliser pour cette mission.



# Le Fonds des Zones Industrielles Durables pour la promotion d'une nouvelle génération des zones industrielles

## Objectifs du Fonds

**Financer et appuyer des projets visant l'amélioration de la gouvernance et la durabilité de zones industrielles existantes ou nouvelles via un processus compétitif d'appel à projets :**

- Gouvernance: une meilleure gestion, maintenance et fonctionnement des zones industrielles ;
- Durabilité: zones industrielles avec des performances économiques, environnementales, sociales et de genre élevées ;
- Initiatives ciblant les zones et non les entreprises à titre individuel.



# FONZID-Six caractéristiques fondamentales

## Caractéristiques du Fonds

**1**  
CONCEPTION DOWN  
TO TOP

- Enquête de paramétrage auprès de tous les acteurs du foncier industriel

**2**  
GROUPES CIBLES

- Projets ciblant les zones industrielles

**3**  
SYNERGIE DES  
FINANCEMENTS

- Partenariats avec d'autres institutions

**4**  
ACCOMPAGNEMENT

- Assistance pré & post award

**5**  
CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- Mode de gouvernance et durabilité
- Politique environnementale et sociale de MCC

**5**  
GESTION

- Cabinet d'experts pour appuyer MCA-Morocco dans la gestion du Fonds



# FONZID-Quatre catégories de projets éligibles au financement

## Catégorie 1 : Appui à la préparation et au financement des transactions

- Appui aux études et travaux préparatoires des projets tels que :
  - Etudes de faisabilité et autres études techniques pour la préparation des zones à l'assistance et au financement du FONZID ;
  - Services de conseil en transactions pour attirer les investissements privés ;
  - Financement du gap de viabilité pour le développement/extension de zones industrielles durables.

## Catégorie 2 : Renforcement des capacités pour améliorer la gestion et la gouvernance des zones

- Création d'une entité de gestion durable de la zone ;
- Initiatives d'accompagnement pour la mise en place d'une démarche d'amélioration de la gouvernance à travers l'obtention de certifications ;
- Programmes de renforcement des capacités visant à assister les associations, les gestionnaires et les développeurs des zones industrielles pour le développement/revitalisation des zones durables, etc.

# FONZID-Quatre catégories de projets éligibles au financement

## Catégorie 3 : Services spécifiques aux entreprises et employés des zones

- Mise en place et l'opérationnalisation des guichets uniques au niveau de la zone pour faciliter l'obtention des autorisations, l'intermédiation formation-emploi et autres ;
- Création et l'exploitation de centres de formation ;
- Centres d'affaires au sein des zones industrielles ;
- Transport en commun du personnel ;
- Centres multiservices : restauration, crèches, projets préscolaires...,
- Projets visant les Très Petites, Petites et Moyennes Industries (TPI et PMI).

## Catégorie 4 : Amélioration des performances environnementales et de l'infrastructure de base des zones

- Atténuation des impacts environnementaux ;
- Adaptation aux changements climatiques ;
- Efficacité des ressources et énergies renouvelables ;
- Réhabilitation/renforcement de l'infrastructure de base.

# Phasage de la mission

**Prestation en 14 tâches dont 2 sont optionnelles pour une durée de 48 mois y compris les délais de validation des livrables**

**Tâches de base  
Tâche 1 –Tâche 12**

**Elaboration des outils de travail, lancement de l'appel à projets, octroi des subventions, gestion courante et clôture du Fonds.**

**Tâche optionnelle 13**

**Assistance technique à la demande.**

**Tâche optionnelle 14**

**Lancement d'un 2ème cycle d'appel à projets.**

# Etendue de la mission

## Tâche 1 : Mobilisation du Gestionnaire du FONZID et travaux préparatoires

- Rapport de démarrage incluant le plan de travail définitif de la mission ;
- Nouvelle version du manuel des procédures comprenant les suggestions de modifications du Gestionnaire du FONZID.

## Tâche 2 : Elaboration du Plan de communication

- Plan de communication du FONZID, décrivant la stratégie d'implication du FONZID et des autres parties prenantes (bailleurs de fonds, fonds nationaux et régionaux, départements ministériels concernés, autorités locales, etc.) dans l'ensemble du processus d'appel à projets.

## Tâche 3 : Développement et suivi du plan de partenariat

- Plan de partenariat décrivant les différents groupes de parties prenantes concernées y compris les acteurs locaux, les établissements publics impliqués ainsi que le phasage de leur implication dans les différentes activités du FONZID.

## Tâche 4 : Plan de suivi-évaluation

- Le plan de suivi-évaluation définissant, les indicateurs de performance et de suivi de l'activité globale du FONZID, les indicateurs de suivi des projets, les modalités et la fréquence de collecte des données et les évaluations qui seront menées au cours de la période du Compact.

# Etendue de la mission

## Tâche 5 : Gestion du processus d'appel à projets

- Sous tâche 5.1-Préannonce de l'appel à projets: Dossier de la préannonce (supports de communication).
- Sous tâche 5.2-Lancement de l'appel à projets: Dossier de l'appel à projets y compris le programme et déroulé des réunions d'information et supports de communication et marketing conformément au plan de communication approuvé.
- Sous tâche 5.3-Organisation des ateliers d'assistance technique (appui et formation) au profit des tous les candidats: Plan pour les ateliers d'assistance technique et Rapport final des ateliers d'assistance technique (appui et formation).

## Tâche 6: Sélection finale des projets (Groupe 1)

- Rapport d'évaluation consolidé y compris la catégorisation des projets en Groupe 1 et 2 et la liste des candidats du Groupe 1 recommandés au financement et (en annexe) la base de données du processus de sélection.

## Tâche 7 : Elaboration du plan d'assistance technique et études supplémentaires

- Etablir un plan d'assistance technique et études supplémentaires à réaliser pour les subventions du groupe 1 et ceux du groupe 2.
- Proposer à MCA-Morocco, pour approbation, des termes de références pour l'assistance technique identifiée et une estimation (financière ; niveau d'effort, , expertise recherchée...) et ce pour chaque projet.
- Etablir un plan de suivi et reporting mensuel de l'assistance technique fournie par MCA-Morocco

# Etendue de la mission

## Tâche 8: Sélection finale des projets (Groupe2)

- Rapport d'évaluation consolidé y compris la liste des candidats du Groupe 2 recommandés au financement et (en annexe) la base de données du processus de sélection.
- Le plan de l'assistance technique pour la phase implémentation au profit des projets du Groupe 2 sélectionnés .

## Tâche 9 : Procédure d'octroi de subventions

- Planning et gestion des négociations des accords de subvention avec les soumissionnaires et des séances de signature et de la logistique y afférente.
- Accords de subvention par projet sélectionné.

## Tâche 10 : Plan d'action pour la supervision et suivi des subventions

- Plan de supervision et de suivi, garantissant le contrôle et la supervision effective de la mise en œuvre des projets et de l'utilisation des subventions du FONZID conformément aux dispositions du manuel des procédures.
- Système d'enregistrement/de suivi des subventions (système complétant la base de données du FONZID).



# Etendue de la mission

**Tâche 11 : Gestion globale, supervision, suivi, production de rapports et compte rendu à MCA-Morocco**

- **Rapports trimestriels de gestion courante, comprenant à titre indicatif trois rapports par an et le quatrième sous forme de rapport annuel.**

**Tâche 12 : Travaux de clôture du FONZID**

- **Plan de clôture du FONZID à actualiser chaque 3 mois ;**
- **Rapport final.**

**Tâche 13 : Assistance Technique**

- **Assistance technique aux candidats sélectionnés au 1er et au 2ème groupes et ce, en se basant sur les plans d'assistance technique élaborés durant les tâches 6 et 8 de base. Cette option sera déclenchée chaque fois que le besoin est justifié par le Gestionnaire du FONZID et validé par MCA-Morocco.**

**Tâche 14 : Lancement d'un deuxième cycle d'appel à projets.**

- **Les livrables des tâches 5 à 9 et 11 seront répétés en cas de lancement d'un deuxième cycle de sélection.**

# Personnel clé et délais de validation des livrables

## Personnel clé

- Chef du projet
- Un ou plusieurs gestionnaires des subventions
- Un ou plusieurs spécialistes en finance, en administration et en passation de marchés
- Expert(e) environnemental et social
- Expert(e) inclusion sociale et genre
- Spécialiste en suivi évaluation
- Spécialiste en infrastructure
- Economiste
- Spécialiste en communication/ Relations publiques

## Délais de validation des livrables

**10 jours** pour l'examen des livrables et 8 jours pour l'intégration par le cabinet des commentaires de MCA-Morocco et des parties prenantes.

Pour le rapport de démarrage ces délais sont respectivement de 5 et 4 jours ouvrables maximum.

# Plan

02

## Volet administratif

Description du processus de passation des marchés selon les lignes directrices de MCC.

# Processus de passation des marchés

## Directives de MCC

**Les Directives de MCC en matière de passation des marchés ont les particularités suivantes:**

- Dispositions d'éligibilité: Les Consultants (y compris leurs associés, le cas échéant), leurs Consultants sous-traitants et leur personnel, doivent satisfaire aux critères d'éligibilité:
  - Vérification des Parties Exclues des Procédures de Passation de Marchés de l'Entité MCA.
  - Pays objet de sanctions ou de restrictions en vertu des lois ou des politiques des Etats-Unis: **Cuba, Iran, Corée du Nord, Soudan et Syrie.**
- Aucune préférence locale.
- Raisonnablement des prix offerts.

# Élaboration des propositions

- La proposition ainsi que toute correspondance doivent être rédigées en français.
- La date limite de dépôt des Propositions est le **22 mai 2018** à **10 heures**, heure locale du Maroc.
- Des clarifications peuvent être demandées par courriel dans un délai ne dépassant pas le **27 avril 2018 à 17 heures**.
- L'Agence MCA-Morocco fournira des réponses à tous les Consultants dans un délai ne dépassant pas le **4 mai 2018**.
- Les Consultants ne peuvent soumettre qu'une seule Proposition. Si un Consultant soumet ou participe à plusieurs propositions, celles-ci seront éliminées. Toutefois, ceci n'exclut pas la participation d'un même Consultant comme sous-traitant, y compris les experts individuels, à plus d'une proposition.

# Méthode de sélection

- Un consultant sera choisi conformément à la Sélection Basée sur la Qualité et le Coût (SBQC/QCBS) avec une pondération de points techniques et du prix. La procédure d'évaluation consiste à :

1. Analyse des documents administratifs et de la capacité financière.
2. Analyse des propositions techniques.
3. Approbation du rapport technique par MCC.
4. Ouverture des propositions financières.
5. Analyse des propositions financières.
6. Pondération : **80%** Qualité, **20%** Prix.
7. Approbation du rapport d'évaluation combiné par MCC.

# Forme et contenu

## Dossier technique

- Il est demandé aux Consultants de soumettre une Proposition technique qui doit contenir les informations sur:
  - Capacité Organisationnelle : Expérience dans l'exécution de projets similaires **(30 points)**.
  - Approche, méthodologie et plan de travail **(30 points)**.
  - Qualifications du personnel clé et composition de l'équipe **(40 points)**.

Le seuil de qualification minimal requis est de **80 points** sur 100.

- La maîtrise de la langue française est fortement préférable pour tous les membres du personnel.
- Si le Consultant propose plus d'un CV pour le poste de gestionnaire des subventions ou spécialiste en finance, en administration et en passation des marchés, il désignera l'expert de base dont seul le CV sera évalué
- A l'issue de l'évaluation sur la base des critères 1 à 3, des critères d'évaluation et de qualification (Section III), une présentation/interview complémentaire du personnel clé, peut être demandée aux Soumissionnaires avant de procéder au classement final

# Forme et contenu

## Dossier technique

Il est également demandé aux Consultants de soumettre les documents administratifs suivants:

- Le pouvoir de signature, les documents indiquant le statut juridique (Statut de l'Entreprise), les contrats de coentreprise ou d'association (le cas échéant).
- Les Formulaire Types sont fournis dans la Section 4A du dossier de Demande de proposition (« Proposition Technique »).
- La Proposition technique ne doit inclure aucune information financière autre que l'information spécifiée dans le Formulaire TECH-2A. Une Proposition technique contenant des informations financières sera déclarée non conforme.



# Forme et contenu

## Proposition financière

- La Proposition financière du Consultant doit être préparée en utilisant les formulaires financiers fournis à la Section 4.B («Proposition Financière») du dossier de Demande de propositions.
- Elle doit énumérer tous les coûts et impôts afférents à la mission, y compris la rémunération du Personnel (étranger et local, sur le terrain ou au siège/bureaux du Consultant), les frais de déplacements et les impôts.
- L'offre financière des soumissionnaires devra inclure les services et les livrables pour toutes les tâches indiquées dans les Termes de référence.
- Il est supposé que l'ensemble des activités et éléments décrits dans la Proposition technique est inclus dans le prix proposé dans la Proposition financière.

# Évaluation des propositions financières

- Ouverture en séance publique des propositions financières des consultants ayant obtenu le score technique minimum de 80 points sur 100.
- Attribution des scores financiers selon la règle ( $F = 100 \times P_{\min}/P$ ) avec ( $P_{\min}$  le montant de la proposition la moins-disante et  $P$  le montant de la proposition considérée).
- Attribution de la note combinée  $N$  selon la règle ( $N = (0,80 \times T) + (0,20 \times F)$ ) avec ( $T$  = score technique et  $F$  = score financier).

# Négociations

**Avec le consultant ayant obtenu le score combiné le plus élevé, il sera envisagé:**

- La négociation de la Proposition technique: elle pourra porter sur la démarche, la méthodologie envisagée, le plan de travail, l'organisation et la dotation en personnel,
- La négociation de la Proposition financière : Les négociations financières ne porteront ni sur les taux de rémunération du personnel, ni sur d'autres taux unitaires proposés.

# Contrat

Les services de consultants et le marché qui devrait être attribué, sont divisés en quatre tranches :

- Une tranche qui sera payée sur la base d'un montant forfaitaire, couvrant les tâches 1 à 10 et la tâche 12 ;
- Une tranche qui sera payée sur la base d'un pourcentage de la valeur des fonds réellement engagés (jusqu'à un maximum de 30 millions USD de fonds), couvrant la tâche 11 ;
- Une tranche à la demande qui sera payée sur la base d'un montant forfaitaire basé sur les niveaux d'effort estimés au niveau des DPDP1 IC12.2 (c), couvrant la tâche 13 ;
- Une tranche optionnelle qui sera payée sur la base d'un montant forfaitaire, couvrant la tâche 14.
- L'Agence MCA-Morocco peut décider d'activer, à sa seule discrétion, les tranches à la demande et optionnelle. Dans ce cas, les parties négocieraient un avenant qui activera, le cas échéant, la tâche 13.

La tâche 14 sera activée par un ordre de service.

MCA-Morocco attribuera un contrat d'une durée de **48 mois maximum**.

# Plan

03

## Volet fiscal

Présentation des dispositions fiscales pour les consultants.

# Dispositions fiscales

## **Taxe sur la valeur ajoutée / droits et taxes à l'importation**

- Les prestations financées dans le cadre de l'Accord 609(g) ou du Compact sont exonérées de la taxe sur la valeur ajoutée, y compris la TVA et les droits à l'importation.
- Afin de bénéficier de l'exonération de TVA, les fournisseurs ne disposant pas d'un identifiant fiscal au Maroc doivent demander un IF auprès du service des impôts.
- L'Agence MCA-Morocco se chargera de formuler les demandes pour l'obtention des exonérations fiscales auprès des administrations compétentes.

## **Impôt sur les bénéfices / revenus**

- L'Agence MCA-Morocco procédera à la retenue à la source de l'impôt sur les sociétés (IS) de 10% sur tous les montants bruts réglés (HT), en contrepartie de prestations de services, en faveur des entreprises non résidentes ne disposant pas d'un identifiant fiscal à la signature des contrats.
- Pour tous les impôts sur les bénéfices, patrimoine, biens, taxes ad valorem, les retenues d'impôt, les entreprises concernées recevront du gouvernement du Maroc la preuve de paiement pour leur éviter la double imposition.

# Proposition financière

- Elle doit inclure tous les coûts, les prix, les frais, y compris toutes les taxes payées au Maroc ainsi que tous les droits et taxes payés dans le pays d'origine, y compris les droits de douane et autres prélèvements que le consultant est susceptible de subir.
- Cette proposition ne devra pas inclure les montants de la TVA ainsi que les droits de douanes au Maroc quand ils existent et pour lesquels les fournisseurs recevront des certificats d'exonération et des franchises douanières.

# Remboursement des taxes

Selon l'Article 103-5° du Code Général des Impôts : les prestataires non-résidents ayant supporté la TVA au nom de leur sous-traitants formuleront une demande de remboursement auprès du service local des Impôts à la fin de chaque trimestre de l'année civile au titre des opérations réalisées au cours du ou des trimestres écoulés.



# MARCHÉ DE SERVICES DE CONSULTANTS

## DP/QCBS/MCA-M/LI-04/Compact\_PP-02

Gestionnaire du Fonds chargé d'appuyer l'Agence MCA-Morocco dans la mise en œuvre, la gestion, le suivi et la clôture des activités du Fonds des Zones Industrielles Durables –FONZID-

Réunion d'information

Préparatoire à la soumission des propositions

